



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 mars 2023

Date de la convocation : 22 mars 2023
 Nombre de membres : 245
 En exercice : 243
 Présents : 123
 Nombre de délégués ayant donné procuration : 19

Le mercredi 29 mars 2023 à 14 heures,
 les membres du Comité Syndical,
 légalement convoqués,
 se sont réunis à Cornebarrieu
 sous la présidence de M. Thierry SUAUD

Délibération n° CS202322 : Budget primitif 2023 - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Nomenclature :

PRÉSENTS

- M. AGOSTI Dominique
- M. AKA Alain
- M. ALCAIDE Manuel
- M. ALENÇON Alain
- M. ALVADO Régis
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AURY Jean-Pierre
- M. AUSSEL Edmond
- M. BARBREAU Robert
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BEZIAT Denis
- M. BLOYET Anthony
- M. BODOT Bernard
- Mme BONHOMME Martine
- M. BONNET Bernard
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUDON Gérard
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRESSAND Philippe
- M. CAMART Joël
- M. CARBONELL Michel
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASSAGNE Robert
- M. CASTERA Didier
- M. CAZARRE Max
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. COLLA Serge
- M. DARNAUD Guy
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DEJEAN Serge
- M. DELHON Jacques
- M. DELPECH Patrick
- M. DELPECH Gérard
- M. DEODATO Jean-Paul
- M. DUCASSE Bernard
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DURANDET Patrick
- Mme EMBRY Marie
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. FABRIS Marcel
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FERRERI Arlette
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- M. GASC Jean-Pierre
- M. GAUTHIER Jean
- Mme GINER Corinne
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRIMAUD Robert
- Mme GRUEL Marie-Louise
- M. GUILLERMIN Thierry
- M. HERBAUT Patrick
- M. IMART Thierry
- M. JEANBON Patrick

- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAFFONT Didier
- M. LAGORCE Patrice
- M. LASSERRE Marc
- M. LASSERRE Serge
- M. LASSERRE Alain
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LE NÉVANEN Cédric
- M. LECOURT Bruno
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LIONNET Marc
- M. LOMBARDO Bruno
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- M. LOURME Etienne
- Mme LYORET Sandrine
- M. MALAVAL Claude
- M. MARC David
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- Mme MAURIN Nadine
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- M. MILHAU Claude
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRO Fabrice
- M. PASSERIEU Bernard
- M. PAYAN Miguel
- M. PEYRAS Henri
- M. PONS Quentin
- M. PORTES Thierry
- M. PUYDEBOIS Yves
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RASPEAU Raoul
- M. RIBEYRON Franck
- M. RICHARD Jean Louis
- M. RODRIGUES Patrice
- M. ROUSSEL Jean-François
- Mme RUSSO Ida
- M. SARRALIE Claude
- M. SARRAU Bertrand
- M. SAURA Olivier
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SOMBRIS Yves
- M. SUAUD Thierry
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. TONELLI Marc
- M. VERGNES Claude
- M. VIDAL Alain
- M. VIGUIER Gilles
- M. WASTJER Michel
- M. ZARAGOZA Antoine

PROCURATIONS

- M. BAQUIER Jacques
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CHARTIER Patrick
- Mme DOITTAU Véronique
- M. GILLES André
- Mme ICARD Evelyne
- M. JOUBÉ Raymond
- M. LAVIGNE Gérard
- M. MORO Sébastien
- Mme MOURGUE Josiane
- M. PALLEJA Patrick
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOULIÉ Laurent
- M. THIBAUD Gérard
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- à ROUSSEL Jean-François
- à GAUTHIER Jean
- à PASSERIEU Bernard
- à GINER Corinne
- à FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- à BOUDON Gérard
- à ALVADO Régis
- à TARRAUBE Gilbert
- à BARBREAU Robert
- à LORRAIN Jean-Luc
- à SARRALIE Claude
- à BEZIAT Denis
- à LYORET Sandrine
- à LEMAGNER Frédéric
- à GASC Jean-Pierre
- à SOMBRIS Yves
- à MEIFFREN Isabelle
- à ESPIE Jean-Claude
- à SUAUD Thierry

ABSENTS

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- Mme ALLAL Fella
- M. ALMERO Jean-Jacques
- Mme AMPOULANGE Françoise
- Mme ARRIBAGÉ Laurence
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. AUJOLAT Michel
- M. BAQUIER Jacques
- M. BAR Frédéric
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERGON Christian
- M. BERRI Djamel
- M. BICO Carlos
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOUÉ Pierre-Louis
- Mme BOULAY Dominique
- M. BOUREAU Pascal
- Mme BOUZAIDA Maroua
- M. BOYER Maxime
- M. BRIAND Sacha
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CALMETTES Francis
- M. CAPARROS Pierre
- M. CASTEX Frédéric
- M. CHARTIER Patrick
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. COMELERANT Guy
- M. CORBARIEU Thierry
- M. COSTES Philippe
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DA SILVA Manuel
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DESBONNET Guy
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- Mme DOITTAU Véronique
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DUPEYRON Michel
- M. DURAND Christophe
- M. DURAND Cédric
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. FABRE Christian
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. GAILLARD David
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien
- M. GASPARD Joseph
- M. GASQUET Etienne
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- Mme GIBERT Janine
- M. GILLES André
- M. GILLON Christophe
- M. GIRAUDO Sébastien
- M. GRASS Francis
- M. HAJIJE Samir
- Mme HILLAT Brigitte
- Mme HUMEAU Dominique
- Mme ICARD Evelyne
- Mme JACQUET-VIOLLEAU Valérie
- M. JOUBÉ Raymond
- Mme KATZENMAYER Laurence
- M. LAHIANI Djillali
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LARGE Alain
- M. LATTES Jean-Michel
- M. LAVIGNE Gérard
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- M. LEGRIS Jérôme
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MANERO Félix
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MICHAUD Elisabeth
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. MORO Sébastien
- Mme MOURGUE Josiane
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- M. NOMDEDEU Raymond
- Mme OCHOA Nina
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PALLEJA Patrick
- M. PARRE Frédéric
- M. PAVAN René
- Mme PEIRO Marielle
- Mme PHARAMOND Julie
- M. PLICQUE Patrick
- M. RIQUET Clément
- M. RIQUET Alain
- M. RIVAL Patrice
- M. ROBERT Didier
- M. ROUJEAN Edgard
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SANS Pierre
- M. SENTOUS Thierry
- M. SERRE François
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. STURMEL Philippe
- M. THIBAUD Gérard
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame DUFFORT-PIQUES Régine **est nommée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984, modifié par le décret n°2020-182 du 27 février 2020,

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

Vu les délibérations du Bureau du SDEHG du 7 mars 2017 complétée par les délibérations du Bureau du 13 juin 2017, du 1^{er} février 2018, du 23 juillet 2019 et 30 novembre 2021 instaurant un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au SDEHG,

Vu les avis du Comité Technique en date 21 février 2017, celui du 11 décembre 2017, celui du 20 juin 2019 et celui du 10 novembre 2021 ;

Considérant que le contrôle de légalité demande à l'assemblée délibérante du SDEHG de délibérer à son compte sur le RIFSEEP voté précédemment par le Bureau pour la raison suivante « dès lors que la délégation relative à la gestion du personnel donnée au Bureau porte sur des inscriptions budgétaires elle relève de la compétence du Comité Syndical » ;

Considérant que les délibérations du bureau du SDEHG sur le RIFSEEP avait été prises dans la limite des crédits inscrits au budget du SDEHG ;

Considérant toutefois la volonté des élus de sécuriser le versement du RIFSEEP aux agents du SDEHG,

Il est proposé au Comité Syndical d'acter les modalités du RIFSEEP au SDEHG telles que prévues dans les délibérations du Bureau y faisant référence.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : Prend acte et approuve le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que défini par les délibérations du Bureau du SDEHG du 7 mars 2017, du 13 juin 2017, du 1^{er} février 2018, du 23 juillet 2019 et 30 novembre 2021 et approuvé par les comités techniques du 21 février 2017, du 11 décembre 2017, du 20 juin 2019, et du 10 novembre 2021.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versés aux agents concernés dans le respect des dispositions existantes fixées par la présente délibération.

Article 3 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD

Vu et publié sur le site internet du SDEHG,
Le 13 AVR. 2023

Résultat du vote :

Pour 142
Contre 0
Abstention 0
Non-participation au vote 0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 031-200075240-20230329-CS202322-DE

